

**ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LA CIRCULATION A
L'OCCASION DU DÉFILÉ DES "Vieilles
Mécaniques Agricoles Des Trois Provinces"**

La Mairie de Remouillé,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2213 ;

VU le Code de la route, et l'ensemble des arrêtés en vigueur relatifs à la signalisation routière ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande formulée par l'association ;

VU la demande déposée le 14 avril 2025 par l'association VIEILLES MECANIKES AGRICOLES DES TROIS PROVINCES, concernant la possibilité de circuler dans la commune de REMOUILLE ;

CONSIDÉRANT la nécessité de permettre le bon déroulement de la manifestation tout en préservant la sécurité générale ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : À l'occasion du défilé de tracteurs ancien organisé par l'association VIEILLES MECANIKES AGRICOLES DES TROIS PROVINCES, la circulation sera ralentie, le samedi 6 septembre 2025 vers 17h00 sur :

- Richebourg
- Le Buisson
- Chemin du Boulay
- Rue du Champs Saint-Père
- Rue Gilles Delahaye
- Rue de la Bosselle
- Route de Bretagne
- Rue Champs du Pont
- D137 et D56

ARTICLE 2 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du rallye ainsi que dans la commune de Remouillé.

ARTICLE 4 : Monsieur le Maire et Monsieur l'Adjudant-Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Aigrefeuille Sur Maine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Remouillé, le jeudi 12 juin 2025

Le Maire,

Jérôme LETOURNEAU



Marcel Rineau

36 Le Plessis

La Bernardière

855610

marcel.rineau@sfr.fr

La Bernardière le 10 Avril 2025



Monsieur Le Maire

En tant que secrétaire de l'association VMA3P (Vieilles Mécaniques Agricoles Des Trois Provinces) la Bruffière 85530

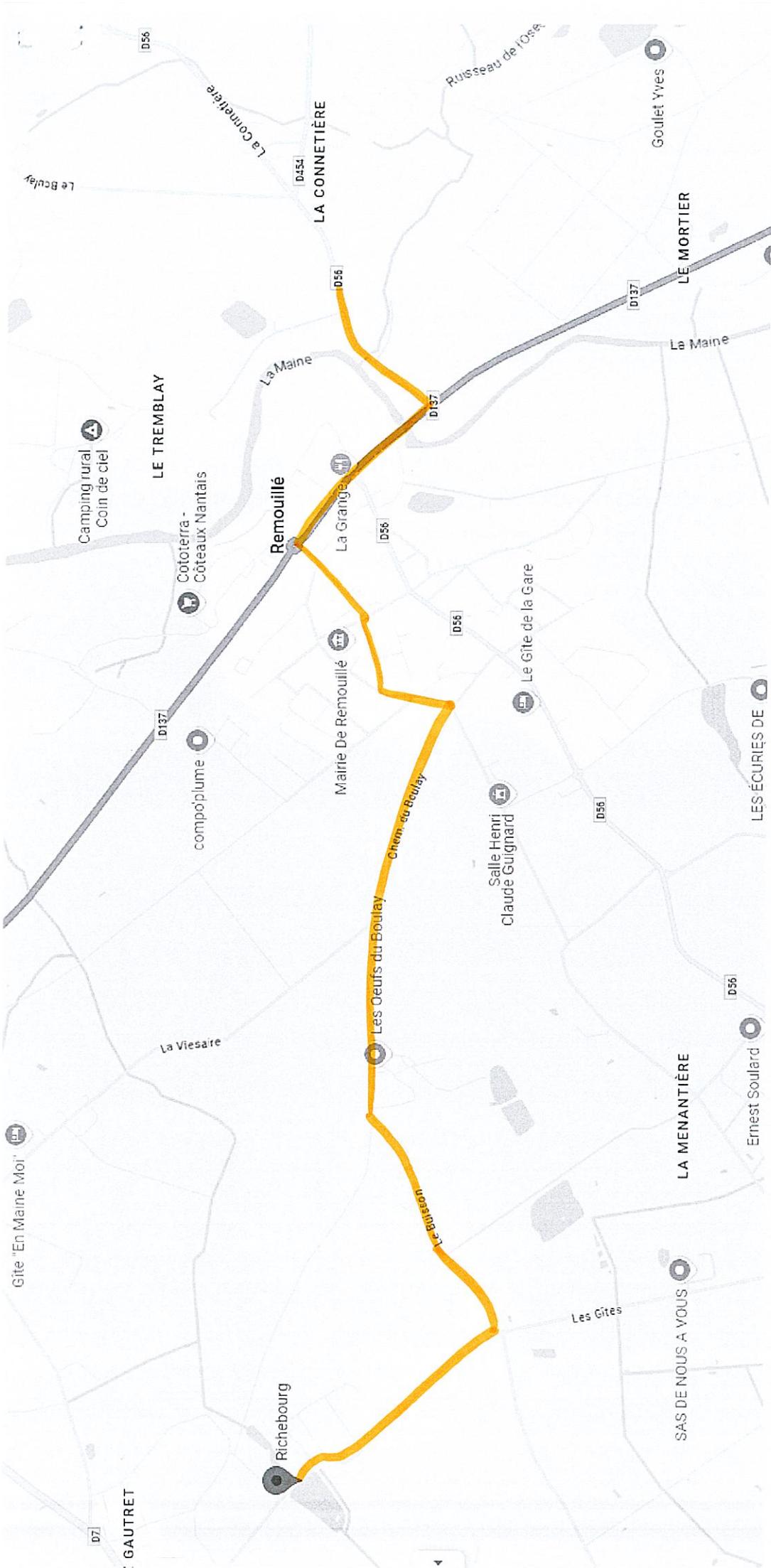
Je vous sollicite pour une demande d'autorisation de circulation sur votre commune avec une cinquantaine de tracteurs anciens , le samedi 6 septembre 2025 vers 17h

Dans l'attente de votre réponse a fin que je puisse faire les démarches en préfecture

Cordialement

Marcel Rineau

Tel : 06 21 13 49 01



Le Bcuay

D56

La Connetière

LA CONNETIÈRE

Ruisseau de l'Osse

Goulet Yves

LE MORTIER

La Maine

LE TREMBLAY

La Maine

Camping rural
Coin de ciel

Cototerra -
Côteaux Nantais

Remouillé

La Grange

D56

D137

compoplume

Mairie De Remouillé

D56

Le Gîte de la Gare

Chemin du Boulay

Salle Henri
Claude Guignard

D56

LES ÉCURIES DE

La Viesaire

Les Oeufs du Boulay

Chemin du Boulay

Salle Henri
Claude Guignard

D56

LA MENANTIÈRE

D56

Ernest Soulard

Gîte "En Maine Moi"

D7

GAUTRET

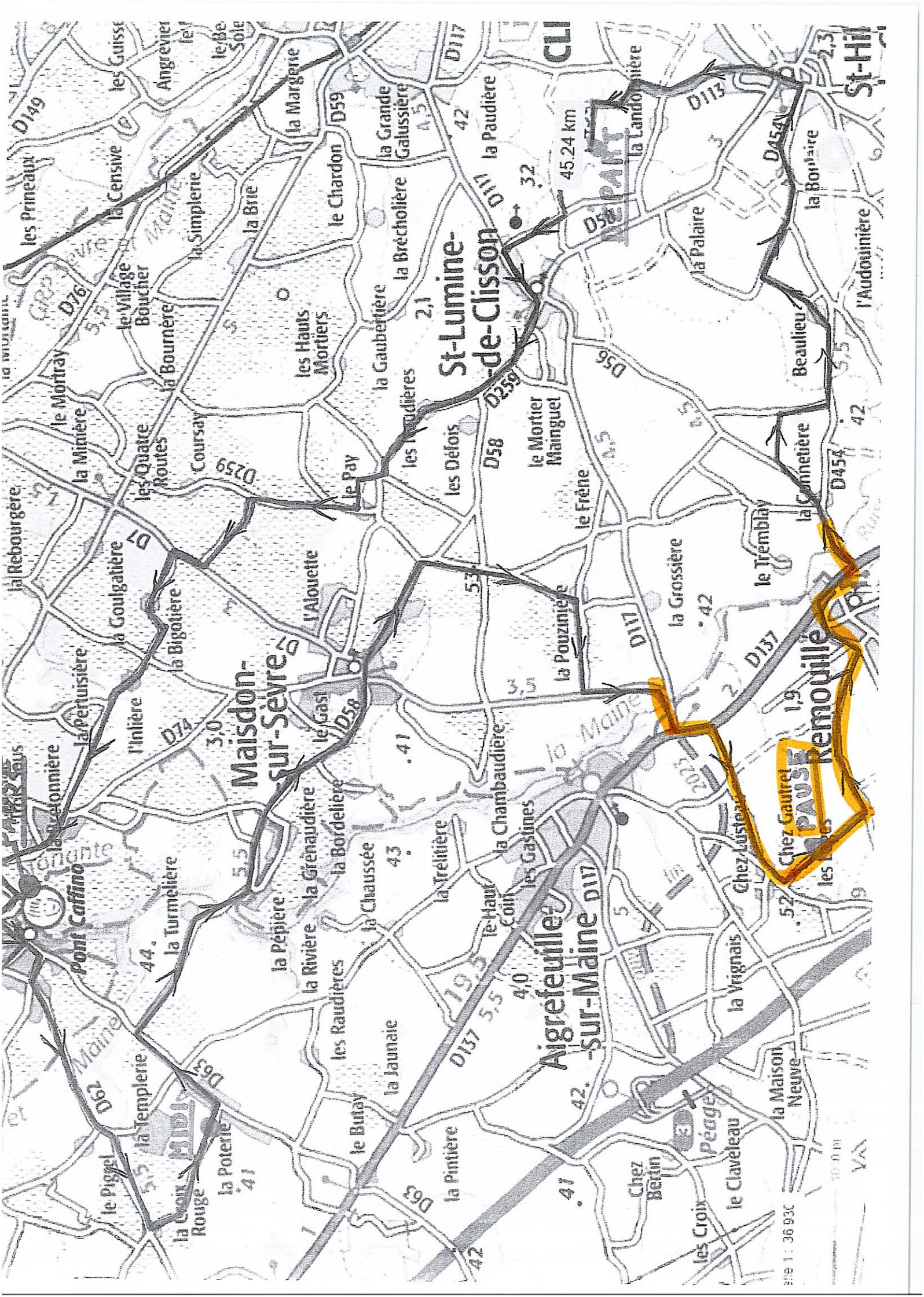
Richebourg

La Connetière

SAS DE NOUS A VOUS

Les Gîtes





Maisdon-sur-Sèvre

St-Lumine-de-Clisson

Aigrefeuille-sur-Maine

Remouille

1:36900

10 km

VA

1000

1000

1000